

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
 HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
 PARIS : HAVAS ET C<sup>o</sup>, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne) ..... 25 cent  
 RÉCLAMES ..... 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Imprimerie A. Laytou.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 <sup>m</sup> matin.	5 h. 10 <sup>m</sup> matin.	6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 28 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 <sup>m</sup> — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	*	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20<sup>m</sup> matin.  
 { Arrivée à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.

### Cahors, 4 Juillet.

Les événements se précipitent en Orient. Le départ du prince Milan pour l'armée ne laisse guère aucun espoir d'arrangement, quoique la diplomatie ne cesse de s'employer jusqu'à la dernière heure avant les coups de canon.

On espère, on est même convaincu que la guerre sera localisée. Dans tous les cas, nous serons simples spectateurs de la lutte. Nous n'avons aucun intérêt direct, soit en faveur de la Serbie, soit en faveur de la Turquie. Mais, dans tout ce qui se passe et dans tout ce qui peut se passer bientôt, il y a pour le peuple français une grande leçon, que la nation entière comprend avec sa vive et patriotique intelligence. Qui ne devine, qui ne voit, qui ne saisit que, si nous avions encore l'Empire, nous serions tellement compromis dans cette question d'Orient que nos flottes, nos régiments et notre budget se trouveraient engagés depuis longtemps ?

Les Bonaparte n'ont pas seulement fait la guerre ; ils l'ont toujours cherchée et provoquée. Cette fois un Bonaparte eut trouvé une occasion de saigner la France à blanc, sans avoir rien provoqué et rien cherché. Jugez donc s'il aurait obéi aux instincts belliqueux de sa race, qui n'a abouti pourtant, en faisant tuer des millions d'hommes, qu'à mutiler le territoire français, et à diminuer parmi nous le chiffre de la population à un tel degré que les bras manquent à l'agriculture dans la plupart des départements. En fauchant la jeunesse pour la convertir en chair à boulets, la dynastie napoléonienne a enlevé pour de longues années cette grande force des pays riches, qui s'appelle l'accroissement proportionnel du nombre des habitants ; mais comme compensation, il est vrai, Napoléon III obtiendra devant l'histoire le titre bien mérité de fondateur du royaume d'Italie et de l'empire d'Allemagne.

Nous devons revenir sur la proposition d'un certain nombre de députés bonapartistes, ayant pour but la nomination d'une commission d'enquête pour examiner la question des divers impôts sur les vins. On sait que cette proposition n'a pas été prise en considération par la Chambre des députés, parce qu'il est absolument ridicule de demander que la Chambre fasse une enquête sur des impôts qui sont connus du moindre vigneron de France. et au sujet desquels tous les fer-

miers ont formulé des critiques dont la netteté et la précision ne laissent rien à désirer.

On sait que le Gouvernement a répondu, avec une grande vérité et un grand bon sens, que la Commission du budget s'empresserait d'examiner les modifications et les réductions qu'on lui proposerait dans les impôts sur les vins, mais que la demande d'une enquête était tout simplement une demande sans conclusion possible, et bonne tout au plus (aurait-il pu ajouter), à servir de réclame à un parti qui veut s'emparer du pouvoir en se faisant passer pour le défenseur des intérêts vinicoles.

On sait, en effet, que MM. le comte Murat et de Valon avaient signé la proposition, quoique, dans le mois de juillet 1874, ils eussent été d'avis de faire supporter quinze millions de plus par an aux propriétaires de vignes, soit 400,000 francs par an environ pour le seul département du Lot, c'est-à-dire pour le seul arrondissement de Cahors.

Tout cela est bien connu. Mais, s'il est sage de le répéter pour que ce soit plus connu encore, nous sommes obligés de faire remarquer que la proposition signée par nos deux représentants de l'arrondissement de Cahors, MM. le comte Murat et de Valon, a été exposée et appuyée à la tribune, par leur co-signataire M. Robert Mitchell, d'une façon compromettante pour les intérêts de notre département.

M. Robert Mitchell a insisté sur ce que le droit est le même pour tous les vins, quelle qu'en soit la valeur, et il a dit que, pour rétablir la justice, il faudrait se rendre compte de la quantité de vins chers et de vins à bon marché en les soumettant à un droit proportionnel.

C'est là une prétendue réforme complètement mise de côté aujourd'hui par les hommes sérieux, à cause de l'impossibilité d'arriver à une solution. Il faudrait créer des classifications infiniment nombreuses d'un bout de la France à l'autre. Voyez donc à quelles recherches inquisitoriales, à quelles vérifications incessantes seront soumis les vins qui, dès l'instant où sortent de nos caves, sont tellement surveillés et imposés qu'ils n'arrivent jamais aux destinataires sans être passés par une filière d'employés et de formalités ! Les entraves apportées à la circulation deviendraient encore plus nombreuses. Or, la véritable réforme à accomplir c'est la simplification de l'impôt, dans l'intérêt du commerce, dont les marchandises, sous prétexte de fraude, sont si souvent arrêtées

à la porte des grandes villes. Et d'ailleurs où trouverait-on des jurés dégustateurs, en nombre suffisant et qui ne se démentiraient pas les uns les autres ? Qu'arriverait-il si le dégustateur de Paris mettait dans la première classe nos vins, que le dégustateur de Bordeaux n'aurait jugé dignes que de la troisième !

Mais ce qui nous frappe surtout, au point de vue particulier du département du Lot, c'est que nous serions classés dans les premières catégories, immédiatement après les grands vins.

Année moyenne, la France produit 60 millions d'hectolitres. Il n'y a pas un million d'hectolitres de grands vins ; et, dans l'échelle des prix, le département du Lot vient ensuite dans les numéros les plus élevés.

Pour se rendre compte de ce fait, et pour montrer combien la mesure projetée par M. Robert Mitchell et ses amis bonapartistes serait préjudiciable à l'égard du Lot, il suffit de se souvenir que le tiers de la récolte à peu près, pour la France entière, appartient aux seuls départements de l'Hérault, de l'Aude et du Gard où les vins *nus* se vendent moyennement de 12 à 20 fr. la barrique, sauf certains crus que nous allons mentionner tout à l'heure. Voilà les contrées qui payeraient un droit minime, dans le cas où les idées de M. Robert Mitchell et de ses amis seraient réalisables.

Nous allons citer d'après les cotes de Bercy, au mois de juin, la nomenclature des prix d'un grand nombre d'autres vins :

Vins de Macon ordinaire la pièce de	70 95
— des côtes Châlonnaises — de	70 85
Vins côtes du Rhône 1 <sup>er</sup> ch. la p. de	165 175
— côtes du Rhône 2 <sup>e</sup> ch. — de	» »
Vins de Bandol 1 <sup>er</sup> ch. la pièce de	70 75
— de Bandol 2 <sup>e</sup> choix — de	60 65
— de Pierrefeu bon ch. — de	75 »
Vins du Roussillon 1 <sup>er</sup> de l'hect. de	45 48
— de Roussillon vieux 1 <sup>er</sup> d. — de	50 55
— de Roussillon nouveau — de	40 45
— de Narbonne 1 <sup>er</sup> choix — de	35 40
— de Narbonne 2 <sup>e</sup> choix — de	32 36
— de Montagne 1 choix — de	30 34
— de Montagne 2 choix — de	25 28
— de Fitou nouveau 1 ch. — de	40 45
— de Roquefort 1 choix — de	38 40
— de Ginestas 1 choix — de	32 37
— de Leucate n. bonne q. — de	30 32
— de Lapalme 1 choix — de	29 31
— de Costière 1 choix — de	29 31
— de Puyserguier 1 choix — de	29 31
— de Lézignan vieux — de	» »
— de Lézignan nouv. — de	27 28
— de Corbières vieux — de	» »
— de Corbières nouveaux — de	25 27
— de Vauvert 1 choix — de	25 30
— de Piquepoul 1 choix — de	25 30
— de Piquepoul 2 choix — de	22 24
— de Frontignan rouge vif — de	30 35
Vins de Cahors 1 choix la pièce de	85 90
— de Cahors 2 choix — de	60 75

— de Gaillac rouge — de	70 75
— de Gaillac blanc — de	63 70
— de Marmande bon choix — de	68 75
— de Castillon bon choix — de	72 »
— de Portets bon choix — de	68 75
— de Villaudry 1 choix — de	68 75
— de Buzet 1 choix — de	85 95

Dans cette liste, les vins du Lot viennent au troisième rang après ceux des côtes du Rhône et ceux de Buzet ; et nous devons, du reste, faire remarquer qu'ils sont cotés beaucoup plus bas qu'on ne les paye dans nos cantons.

La cote de Beaune, pour les vins de Bourgogne, porte ce qui suit :

Rouges ord. de côte 1875 de 60, 65 et 75 fr. la pièce nu.	
Grands ord. de côte 1875 de 80 à 95 fr. la pièce nu.	

La cote de Sainte-Foy, l'un des plus grands marchés du bordelais, donne les cours suivants :

Rouges 1 choix de	300 à 325
— ordinaires de	250 275
Blancs 1 choix, doux, de	300 325
— moëlleux, de	240 260
— secs tendres, de	225 240
— secs, de	180 200

Le tonneau de 4 barriques, logement compris, commission en sus.

Dans les Charentes, le grand marché de Mather a fixé à 85 fr., le 12 juin, le cours de la pièce de 912 litres ; le marché de La Rochelle a fixé la même quantité au taux de 180, 140 et 130 fr. suivant la qualité et la provenance.

Nous n'avons pas besoin de parler du Lot-et-Garonne, du Tarn-et-Garonne et de la Dordogne où les vins (tout le monde le sait) sont moins chers que chez nous.

CONSÉQUENCE INÉVITABLE, LOGIQUE, MATÉRIELLE : La proposition bonapartiste aurait pour résultat d'accroître considérablement les droits qui atteignent les vins du Lot. On dégrèverait l'immense majorité des vins sur tous les points du territoire, et on nous surchargerait dans des proportions ruineuses pour nos populations, sans s'arrêter à cette considération qui, suivant nous, devrait passer avant toutes les autres ; à savoir que la vigne ne pousse chez nous, dans les montagnes, les pierres et les rochers, qu'avec les soins et les efforts les plus pénibles, tandis que ailleurs elle fructifie rapidement et abondamment, dans d'immenses plaines, où le sol est riche et le travail facile.

En politique, les députés bonapartistes du Lot sont les adversaires déclarés du gouvernement, ce qui déjà n'est pas fort avantageux pour nous. En matière commerciale ils se trompent sur les besoins et les intérêts de nos viticulteurs.

### ORIENT.

Voici les principales dépêches :

Belgrade, 30 juin, soir.  
 L'ultimatum adressé à la Turquie a été expédié avant-hier à Constantinople. Il doit être présenté à la Porte demain ou après-demain.

Vienne, 1<sup>er</sup> juillet.

L'armée serbe est divisée en quatre corps d'armée :

Le principal corps, sous les ordres du général Tcherniaïeff, a son quartier général à Alexinat ; mais, malgré les bruits répandus, on croit que, de ce côté, les deux parties se tiendront sur la défensive, attendu qu'il est aussi difficile aux Serbes d'attaquer les Turcs retranchés à Nisch, qu'aux Turcs de pénétrer de ce côté en Serbie.

Un autre corps, sous les ordres du général Zach, fait face aux forces turques campées à Novi-Bazar, prêt à donner la main à un troisième corps, sous les ordres d'Olimpitz. Ces deux corps paraissent destinés à soutenir l'effet principal de la lutte, qui aura lieu probablement du côté de Wischgrad, la frontière serbe étant beaucoup plus accessible de ce côté-là que sur tous les autres points.

Un quatrième corps d'armée est concentré du côté de l'Est, en regard de Vidjin, où les Turcs ont massé des forces assez considérables.

On ignore encore à quel corps d'armée le prince Milan se rendra. La direction de Belgrade à Semendria ferait croire qu'il se dirige vers l'Est.

La direction des opérations militaires semble devoir être centralisée à Kraju-gewatz.

Athènes, 1<sup>er</sup> juillet.

Jusqu'à présent, le gouvernement grec, fidèle à sa politique de paix, a arrêté à la frontière les agents qui avaient mission de pousser les provinces turques à s'insurger et de recruter des volontaires pour l'insurrection.

Belgrade, 1<sup>er</sup> juillet.

Quoique aucune Note officielle ne soit encore connue, le sens des dernières demandes exposées par la Serbie à la Porte paraît être le suivant :

Le prince Milan aurait fait ressortir l'impuissance de la Turquie à faire respecter la frontière serbe et l'insistance qu'elle met à étendre la Serbie dans un cercle de forces menaçantes.

Le prince aurait ajouté que, placé entre les Serbes qui demandent à faire cause commune avec les Bosniaques, et les Bosniaques qui demandent aux Serbes de concourir à leur affranchissement, il considère ce double courant comme irrésistible, si la Turquie n'avise pas d'une façon immédiate.

Le prince penserait donc que la solution la plus favorable pourrait consister à lui confier l'administration de la Bosnie sous la suzeraineté de la Porte.

On ignore encore si cette communication a été faite verbalement ou par écrit.

Berlin, 30 juin.

Le prince Gortchakoff et le comte An-

drassy assisteront à l'entrevue du czar avec l'empereur d'Autriche à Reichstadt.

Un train spécial d'ambulances, équipé par l'impératrice de Russie, est arrivé dans le Montenegro.

Les russes, pour montrer leur sympathie, ont fourni une contribution volontaire de six mois de vivres à l'armée monténégrine et à la population.

Le gouvernement serbe a reçu, de son côté, les 12 millions de francs représentant le chiffre de l'emprunt qu'il avait émis, et des dons s'élevant à 500,000 ducats.

Berlin, 30 juin.

Malgré la situation, l'opinion est que la guerre peut être localisée.

On a confiance dans l'entente entre l'Angleterre et la Russie.

Belgrade, 4<sup>er</sup> juillet.

» Les rapports diplomatiques avec le gouvernement turc à Constantinople ont complètement cessé. A la suite d'un conseil de guerre tenu hier à Alexinaï, il a été décidé que les hostilités commencent le 4 juillet. Aucun grand-duc de Russie n'est ici présent. »

Marseille, 4<sup>er</sup> juillet.

Le *Petit Marseillais* publie une dépêche de Toulon annonçant que l'escadre partira mardi et qu'on ignore sa destination.

Ems, 4<sup>er</sup> juillet.

L'empereur d'Allemagne est en bonne santé. Aujourd'hui, il passe en revue à Coblenz le bataillon de la landwehr de la garde. Demain, il ira à Ingenheim rendre visite à l'empereur de Russie.

## INFORMATIONS

### EXAMENS POUR L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

On a essayé d'entreprendre une campagne contre les établissements d'enseignement catholique à propos d'un incident qui s'est passé aux examens pour l'admission à l'École polytechnique.

Les compositions écrites qui forment la première partie de ces examens ont commencé mercredi. Ces compositions durent quatre jours et se font simultanément dans 32 centres, pour la France entière; les locaux désignés pour Paris sont la Sorbonne et l'Orangerie du Luxembourg. Les sujets de composition, afin d'assurer le secret, sont envoyés sous pli cacheté à l'examineur, qui, une fois les candidats réunis, rompt le cachet et donne communication du contenu.

Judi matin, avant d'entrer dans les salles de concours, le bruit se répandit que le secret n'avait pas été gardé quant aux sujets de composition et que plusieurs candidats connaissaient le sujet de l'épreuve de géométrie descriptive. Quelques instants après, au moment où le pli cacheté était remis à l'examineur, un élève du lycée Saint-Louis se leva et déclara au capitaine chargé de la surveillance, qu'une fraude avait été commise, que la composition était connue, et comme preuve, il désigna l'épure contenue dans l'enveloppe : l'intersection d'une hyperbole et d'un cône ayant une génératrice commune.

Vérification faite, l'assertion fut trouvée exacte. Le conseil de l'école informé, ordonna immédiatement que la composition fût remise à samedi, c'est-à-dire à la séance d'aujourd'hui.

Parmi les candidats qui avaient eu communication anticipée du sujet de composition, se seraient trouvés, suivant les feuilles républicaines, des élèves de l'école Sainte-Geneviève, dirigée par les RR. PP. jésuites. On sait à quel point les succès éclatants obtenus chaque année par les élèves de cette école ont le don d'exaspérer les adversaires de l'enseignement catholique.

On crut l'occasion favorable pour provoquer une sorte d'agitation contre l'établissement de la rue des Postes, et, sans attendre aucune preuve, on s'empressa de dénoncer les PP. Jésuites comme se procurant, chaque année, à prix d'argent, les

sujets de composition, pour les faire connaître par avance à leurs élèves et remédier, prétendait-on à l'infériorité de leur enseignement.

De preuves, on le comprend, on n'en formulait aucune, et pour cause. Toutes les allégations reposaient sur ce fait, que le professeur qui a choisi le sujet de composition « professe en même temps, » à l'École polytechnique et à la Jésuitière » de la rue des Postes. »

Dès le lendemain, le père supérieur de l'École Ste-Geneviève adressa la lettre suivante à la *République française* et au *Rappel* :

Paris, le 30 juin 1876.

Monsieur le rédacteur en chef, Dans un numéro qui a paru ce matin, vous affirmez que nos élèves connaissent d'avance le sujet de l'épreuve proposée hier au concours des candidats à l'École polytechnique.

Permettez-moi de vous dire que nos élèves ne connaissent d'avance ni le sujet ni les données de cette épreuve.

J'espère que vous ne refuserez pas de reproduire, dans votre plus prochain numéro, le démenti que j'oppose à votre affirmation.

Je viens d'écrire à qui de droit pour qu'une enquête soit ouverte sur cette affaire.

Veillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le P. Supérieur de l'École Ste-Geneviève, DU LAC, de la Compagnie de Jésus.

L'enquête a eu lieu immédiatement, et le Gouvernement a fait publier la note suivante au *Journal officiel* :

« Il résulte d'une enquête minutieuse, faite par M. le directeur des études de l'École polytechnique, que si, en raison des opérations multiples qu'exigent l'impression et l'envoi des sujets de composition pour l'admission à cette École, il a été commis quelques indiscrétions regrettables relatives à la composition de géométrie descriptive, elles n'ont été le monopole d'aucun établissement en particulier. »

» Les officiers chargés de la surveillance des compositions ont constaté que les élèves des divers lycées, des collèges Rollin et Chaptal, et des autres établissements privés, étaient arrivés au concours également renseignés. Ce fait a été confirmé par l'enquête. »

» Les proviseurs n'ont d'ailleurs adressé aucune réclamation au directeur des études de l'école : c'est spontanément qu'il a suspendu la composition pour donner un autre sujet. »

» Au reste, la garantie d'équité la plus absolue ne résulte-t-elle pas du caractère même, aussi libéral qu'honorable, des anciens élèves de l'école polytechnique, auxquels la direction des études et des examens est exclusivement confiée ? »

» Depuis de longues années, les épreuves pour l'admission ont été confiées au conseil et à la direction des études de l'École. Si ce qui vient de se passer faisait reconnaître qu'il y a lieu d'apporter des changements à l'ordre de choses actuel, le conseil de perfectionnement serait appelé à donner son avis. »

## REVUE DES JOURNAUX

### Monteur universel.

On n'accusera pas nos Chambres de s'accabler de travail et de siéger avec une assiduité pénible. De mémoire de régime parlementaire on n'avait jamais vu une session aussi remplie de jours de congé; c'est à croire parfois que nos honorables sénateurs et nos honorables députés ne se réunissent de temps en temps que pour voter qu'ils ne se réuniront ni le lendemain, ni le surlendemain, ni... etc. S'ils n'ont rien à faire, nous ne les blâmerons certes pas de ne point s'astreindre à s'en-

fermer pour rien dans les salles de leurs séances. Seulement, il reste à savoir s'ils n'ont rien à faire.

Jusqu'ici la session, il faut le reconnaître, a été peu productive. Nous ne nous plaignons pas qu'on n'ait pas voté beaucoup de lois; un grand nombre de lois faites, défaits ou refaites à la hâte, n'est point un signe de bon gouvernement; nous regrettons que certaines lois, dont on avait déclaré l'urgence, entraînent encore et embarrassent la situation; nous regrettons qu'après plus de trois mois d'études la commission du budget ne soit pas prête pour la discussion, de sorte que quelques personnes doutent que le budget puisse être voté dans cette session.

La loi sur les municipalités pourrait, à la rigueur, ne point sembler urgente, puisque la loi appliquée maintenant est suffisante, et qu'elle est même de l'avis de beaucoup de conservateurs et de libéraux, la meilleure dont on puisse faire usage en ce qui concerne la nomination des maires et des adjoints. Cependant, quoique le ministère, en s'imposant l'obligation de ne prendre les maires que dans les conseils municipaux, fasse ce qu'il doit, il n'en est pas moins dans une situation assez anormale, puisque la loi qu'il applique n'est plus formellement en vigueur, et que la loi qu'il n'applique pas n'a pas été abrogée. Quoique l'anomalie ne soit qu'apparente, il convient certes de la faire disparaître en substituant une loi définitive au régime provisoire actuellement pratiqué.

La Chambre saisie du nouveau projet depuis son retour des vacances de Pâques tarde beaucoup à aborder une discussion dont elle prévoit les difficultés, puisque l'issue des débats ne sera sans influence sur le sort du ministère, et que cette issue se montre jusqu'à présent comme assez incertaine. Existe-t-il une majorité en faveur du projet ministériel? On assure que non. La majorité se formera-t-elle pendant la discussion? Oui, peut-être, si le ministère ne faiblit pas, et s'il se résout à défendre vigoureusement ce qu'il regarde — et ce que les constitutionnels regardent aussi — comme le droit du Gouvernement.

Nos deux Assemblées sont pleines de bonne volonté; nous ne le nions pas, tout au plus nous permettons-nous de remarquer que cette bonne volonté reste en partie inutile faute de direction. Ce que les Anglais appellent le *leadership* manque à nos nouvelles Chambres; de là dans leurs travaux un certain décousu, une certaine langueur. Nous faisons cette modeste remarque dans l'intérêt du régime que le Sénat et la Chambre des députés ont été appelés à mettre en pratique.

## CHRONIQUE RELIGIEUSE

« Deçà, delà, vous en aurez; »  
« Point de cesse, point de relâche. »

La haine du gouvernement prussien contre les catholiques se traduit toujours par une persécution aussi arbitraire que constante et acharnée.

Le tribunal de affaires ecclésiastiques de Berlin a condamné, le 28 juin dernier, Mgr Melchers, archevêque de Cologne, à la destitution, parce que, *paraît-il*, sa conduite était incompatible avec l'ordre public.

C'est le comble du raffinement dans l'exécution sommaire.

Les sœurs de charité d'Idumy (Posen) ont reçu l'ordre de remettre leur orphelinat entre des mains laïques.

M. Paul Hadicke, rédacteur de la *Germania* a été condamné à dix mois de prison.

Mais ce n'est pas tout encore :

Dans les paroisses allemandes privées de leurs prêtres, par suite des lois de mai, souvent des ecclésiastiques expulsés reviennent les fidèles et reviennent secrètement au milieu d'eux. Le prêtre arrive, dit la messe, donne la communion et

repart.

La police allemande est soupçonneuse; et les sous-préfets ont aussitôt reçu une circulaire par laquelle le gouvernement les prévient de cet état de choses et leur enjoint d'avertir tous les fonctionnaires de la police et les maires d'empêcher par tous les moyens, sous peine d'être rendus responsables eux-mêmes, les ecclésiastiques non munis d'une autorisation gouvernementale de remplir des fonctions religieuses. « Il faut se saisir de leurs personnes et les livrer à la plus proche juridiction », dit textuellement la circulaire.

Ceci pourrait bien être le prélude d'une augmentation de rigueurs; si toutefois les rigueurs contre les catholiques peuvent être augmentées en Allemagne.

Henri NADAL.

P. S. Les pèlerins allemands, dont nous avons déjà annoncé le voyage à Rome, ont été reçus par le Saint-Père, qui leur a donné, dans une allocution fort remarquable, un remède à la persécution dont ils sont les victimes.

H. N.

## CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Les observations que nous avons présentées dans nos derniers numéros touchant le nettoyage incomplet et irrégulier des rues de la ville, l'arrosage si négligé, en plein Juillet, et le danger qu'il peut y avoir à tolérer des pots de fleurs sur les croisées, ont paru fort justes à tout le monde, et chacun de dire qu'il est bien temps que les journaux interviennent un peu dans les questions d'hygiène publique.

Seul, M. le Commissaire de police ne paraît pas être de cet avis, et voici l'étrange lettre que nous venons de recevoir :

M. le Directeur du Journal du Lot.

» 2 juillet 1876.

» Prenez garde, Monsieur Layton, de ne pas mettre le doigt entre l'écorce et le bois... Vous ne savez peut être pas bien à qui vous avez affaire....

» LATREILLE. »

Nous voudrions pouvoir douter de l'authenticité de ce factum ridicule autant par le fond que par la forme.

Comment ! il se pourrait que l'Autorité honorée, respectée de tous les bons citoyens, fût ainsi compromise dans sa dignité même, par un de ses propres dépositaires ?

Comment ! un commissaire de police, c'est-à-dire l'agent spécialement chargé de la sûreté publique, deviendrait un instrument officiel de menace et de provocation ?

Comment ! lorsque la modération, le tact et la sagesse s'imposent si impérieusement aux fonctionnaires de tous ordres, afin d'attirer au Gouvernement nouveau la confiance et la sympathie, nous verrions reparaître les intimidations odieuses, les agissements ténébreux du trop célèbre Jaffos, le fameux commissaire de police de Cahors, au Deux-Décembre ?

Non ! cela n'est pas possible.

Et pourtant le fait est patent : le sergent de ville Rouquié a reçu des mains de M. le Commissaire la missive ci-dessus, sous pli cacheté, et nous l'a remise avec une fidélité scrupuleuse, dimanche matin, à onze heures moins un quart.

Il suffit de signaler un pareil procédé pour qu'il soit apprécié comme il le mérite.

Nous voulons bien, pour cette fois, ne pas prendre autrement garde aux menaces de M. le Commissaire de police.

M. le Commissaire de police a, paraît-il, donné des ordres, et les sergents de ville exécutent la consigne avec un zèle et une ponctualité dont nous les félicitons.

Enfin, le service de la propreté commencée à se faire; c'est très-heureux !

Une petite inspection le long du mur du Lycée, — pour ne citer que cet endroit, — et M. le commissaire pourra se convaincre *de visu* qu'il y a encore beaucoup à faire.

On dit que quelques bouches d'arrosage sont posées. On vient même de s'en servir.

Se préoccupe-t-on des moyens d'arrosage dans les endroits où les bouches ne pourront atteindre ?

Arroser le boulevard, c'est très-bien, mais la place au marché, mais les rues Fénelon, du Lycée, de la Liberté, etc. ?

— Fait-il qu'un accident survienne, pour qu'on se décide à faire enlever les pots de fleurs des croisées ou à exiger tout au moins qu'ils soient assujettis ?

Ce sont là autant de sujets sur lesquels les menaces de M. le Commissaire de police ne nous empêcheront pas de l'interroger souvent, très-souvent, jusqu'à ce que solution s'en suive. L'intérêt public le veut ainsi.

Au moment où l'attention du monde entier est tournée vers la Serbie, nous nous empressons de rappeler à nos compatriotes que la ville de Belgrade, capitale de la Serbie, a été fondée, suivant toutes les vraisemblances, par une colonie quercynoise.

Les vieux Gaulois des bords du Lot accompagnèrent Brennus jusqu'au fond de la Grèce. Après leur dispersion dans une bataille sanglante, qui suivit la prise du temple de Delphes, une partie vint s'établir vers le confluent du Danube et de la Save. Rollin, dans son *Histoire romaine*, dit qu'ils firent choix du pays où est aujourd'hui Belgrade, et qu'ils prirent le nom de Scordisques.

L'origine de ce mot *Scordisques* est évidemment le mot *Caturci* ou *Cadureci*.

Les compagnons quercynois de Brennus avaient certaines habitudes qui manqueraient tout-à-fait de charme si elles s'étaient conservées jusqu'à nous; ils se délectaient en buvant dans le crâne de leurs ennemis.

M. Delfour, chanoine honoraire, curé de Brouelles, est mort hier, 3 juillet, dans sa soixante-troisième année.

Les candidats au volontariat d'un an peuvent se présenter, depuis le 1<sup>er</sup> juillet, au bureau du recrutement les lundi, mercredi, et samedi à 9 heures du matin, pour y passer la visite et obtenir le certificat qui leur est nécessaire.

Les jeunes gens de la classe de 1876 qui voudraient devancer leur appel à l'activité pourront également se présenter les mêmes jours et aux mêmes heures au bureau du recrutement, mais ils ne pourront être mis en route que quelques jours après, par suite de la nécessité de faire approuver leur devancement d'appel par M. le général commandant la subdivision dont la résidence est à Montauban.

On lit dans la *Patrie* :

« On a parlé de profiter des prochaines grandes manœuvres d'automne pour réunir les hommes de l'armée territoriale appartenant aux classes de 1866, 1865 et 1864. »

Les hommes de cette milice auraient pu, en effet, être logés dans les casernes momentanément évacuées par les troupes de l'armée active prenant part aux manœuvres.

Il a pu être question de ce projet dans les bureaux de la guerre, mais nous croyons savoir que rien n'est encore décidé. De pareils déplacements nécessiteraient des dépenses considérables, et l'autorité militaire y regarderait à deux fois avant de les entreprendre.

Nous lisons dans le *Journal de Toulouse* :

Les troupes du 17<sup>e</sup> corps sont destinées à faire cette année les grandes manœuvres réglementaires; elles auront lieu principalement dans le département du Gers.

Judi dernier on a distribué à tous les officiers des régiments désignés pour ces manœuvres les cartes topographiques relevées tout spécialement par les officiers d'état-major.

On dit que le maréchal de MacMahon assistera aux manœuvres des divers corps d'armée, notamment à celles de Toulouse et de Lyon.

A cette occasion, on parle de l'appel de quatre bans de la réserve; deux seraient destinés à prendre part aux grandes manœuvres; les deux autres resteraient à Toulouse, pour y tenir momentanément garnison.

L'Union publie la description suivante de la couronne de Notre-Dame de Lourdes :

Répondant à l'invitation qui nous avait été adressée par la maison Mellerie, nous sommes allé admirer la magnifique couronne qui doit être déposée demain dimanche sur la tête de Notre-Dame de Lourdes. Il serait difficile d'imaginer quelque chose de plus gracieux et de plus chrétien que le joli bijou qui nous a été montré.

Autour d'un cercle d'or se déroule une guirlande de roses garnies de brillants, emblème de la beauté de la Rose mystique. Les douze étoiles symboliques se dressent sur autant de fleurons projetant à l'entour leurs rayons diamantés. Un nombre égal de lys se montre entre les étoiles; de leur calice d'or s'élancent des aigrettes flamboyantes, de délicates étamines dont les marteaux sont simulés par des brillants.

La couronne mesure à sa base un diamètre d'environ vingt centimètres; elle s'évase gracieusement en élevant ses fleurons étincelants. L'or et

les pierres précieuses qui la composent sont dus à la munificence de la piété catholique. Sa valeur approximative est estimée à la somme de 25,000 fr.

Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Paris que S. E. le cardinal archevêque de Paris et S. Exc. le nonce apostolique, après avoir assisté à Rodez au couronnement de N.-D. de Ceignac, se rendront au pèlerinage de Rocamadour, pour répondre à l'invitation que leur a faite Mgr l'Evêque. Nos informations nous permettent d'annoncer que l'arrivée de ces illustres personnages à Rocamadour aura lieu probablement le mardi 11 de ce mois.

Le *Republicain du Lot* annonce qu'il est poursuivi devant la cour d'assises du Gers sous l'inculpation d'avoir outragé ou tourné en dérision la religion catholique.

Une dépêche de Perpignan annonce que quelques réfugiés français en Espagne, condamnés par contumace pour participation à la Commune, vont rentrer en France pour y purger leur contumace.

Le nouveau préfet de l'Ariège a prononcé pour l'installation de la municipalité de Foix un discours où nous lisons :

Sincèrement et fermement dévoué aux institutions que la France s'est données, j'appartiens à cette école républicaine qui tient essentiellement au maintien des grands principes moraux et religieux sans lesquels il n'y a point de société, et qui veut que la République, repoussant toute exclusion systématique, soit largement ouverte à tous les hommes de bonne volonté. J'ai toujours désiré pour la France un gouvernement à la fois libéral et conservateur, conciliant, ferme, protecteur de tous les intérêts et de tous les droits, caractérisé naguère par une expression qui rend nettement ma pensée : le gouvernement du pays par le pays. La République a été consacré par les lois constitutionnelles votées par l'Assemblée souveraine; tous les bons citoyens leur doivent donc obéissance et respect, quels que puissent être leurs préférences ou leurs regrets.

Ma mission politique, si je puis m'exprimer ainsi, consiste à me montrer juste et équitable pour tous, sans exception, à concourir avec ardeur à l'apaisement des esprits, et à m'efforcer de rétablir la concorde partout où certains ferments de discorde auraient pu survivre à des luttes que je n'ai pas à apprécier. Je suis avec

tout un conciliateur, et je vous assure, Messieurs, que mon caractère se prête volontiers à ce rôle, digne, selon moi, des préoccupations constantes du premier magistrat d'un département.

Monument

A élever aux mobiles et soldats du Lot morts en 1870-1871, pour la défense de la patrie.

Souscriptions recueillies dans la commune de Cieurac, 38 fr.

Souscriptions recueillies dans la commune de Mondoumerc, 32 fr.

Souscriptions recueillies dans la commune de Parnac, 76 fr. 65 c.

L'administration des contributions directes, 430 fr.

Liste Dides, coiffeur, boulevard Nord, 47 fr. 50 c.

Le conseil municipal de Montfaucon 20 fr.; de Peyrilles 50 fr.; de Léobard 20 fr.; de Cours 35 fr.; de Varayre 40 fr.

de Soturac 40 fr.; de Calès 20 fr.; de Lacave 20 fr.; de Bach 20 fr.; de Martel 50 fr.; de Carluet 20 fr.; de Praysac 400 fr.; de St-Simon 25 fr.; d'Albiac 40 fr.; de Maxou 60 fr.

Total de la 9<sup>e</sup> liste... 854 fr. 65

Pour la chronique locale, A. Layton.

BULLETIN VINICOLE

La situation agricole de nombreux départements du Midi inspire des inquiétudes. La maladie des vers à soie, les gelées et le phylloxera ont occasionné de très grandes pertes. C'est ainsi que la production de la soie, qui était de 25 millions de kil. il y a quelques années, est tombée en 1875 à 8 millions de kil. et se trouve même actuellement ramenée à des chiffres encore plus faibles. La viticulture est également fort compromise MM. Destreix, Challamet, Seignobos, Rouvère, Gleizal, Bousquet, Servan, Sella et Ducamp, députés, ont présenté une proposition tendant à faire officiellement constater l'étendue de cette crise. Le gouvernement est en même temps invité à venir en aide aux cultivateurs par des remises d'impôts, des secours et l'ouverture d'ateliers pour travaux d'utilité publique.

Voici les nouvelles qui parviennent des départements sur la récolte de 1876. Elles sont de beaucoup meilleures qu'on ne le croyait avec le triste printemps que nous avons eu cette année. Dans le Nord, dans l'Ouest, dans l'Est, les blés passent fleur dans de bonnes conditions; si l'épiage est en retard de quinze jours sur une année ordinaire, il se fait maintenant par un temps splendide. Dans la Beauce, on compte sur une récolte qui compensera le déficit de celle de

banes où étaient réunies toutes les commodités que l'on voyait et que l'on voit encore sur les barques des riches du lac de Côme. Béatrix s'assit en face de son père, et le curé de Limont fut invité à prendre place auprès du jeune cavalier.

Il y avait deux rameurs à la poupe et deux à la proue; Michel, comme le plus vieux, tenait le gouvernail et Arrigozzo se tenait à l'avant, poste ordinaire du plus fort et plus vaillant rameur.

Lupo, après avoir reçu avec modestie les éloges de ses maîtres, s'assit à l'extrémité du navire, les jambes pendantes de côté et d'autre. Il éprouvait une sorte de plaisir quand les mouvements de la barque lui faisaient plonger les pieds dans l'eau et quand il sentait tomber sur son visage et son corps une espèce de menue pluie. Les bras croisés sur la poitrine, il regardait ces montagnes dont il avait été éloigné si longtemps, il contemplait avec une joie indicible ces sommets, ces golfes, ces affreux précipices, ces lieux si remplis de souvenirs d'enfance, dont il connaissait le nom et dont l'aspect était pour lui comme l'aspect d'un ami.

Ambroise, son père, était assis au fond de la barque et pensait au bonheur d'avoir un tel fils, un fils dont chacun aurait été fier. De temps en temps, il se levait, le serrait sur son cœur en lui di-

l'année dernière. De la Champagne, de la Brie et de la Bourgogne, nouvelles satisfaisantes. Le Limousin et l'Auvergne se montrent satisfaits, le Nivernais et le Berry espèrent leur récolte annuelle. Tout fait entrevoir une bonne récolte ordinaire dans la Dordogne, la Somme, les bassins du Lot et du Tarn.

La vignes présente dans d'excellentes conditions d'après les nouvelles reçues des vignes, les effets des gelées de fin d'avril et du commencement de mai seront à peu près nuls.

Dans le Tarn-et-Garonne et l'Hérault, on s'attend à une excellente récolte, si le temps de la floraison se passe sans accident et, comme la quantité de raisin est moins considérable qu'elle ne l'était l'année dernière, on compte sur la qualité.

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles 3 juillet, soir.

Les événements se précipitent en Orient. Les troupes Serbes et Monténégrines ont passé hier la frontière turque, après avoir déclaré la guerre à la Porte. La parole est bien maintenant aux faits comme disait le Nord, et il est évident que les faits ne vont pas tarder à parler. En attendant, je ne puis que constater l'impression douloureuse que la rupture de la paix produit, non seulement dans les régions officielles, mais encore dans tous les cercles politiques sans exception. Partout l'on comprend que la lutte qui s'engage peut amener des complications dont la portée est incalculable. Toutes les puissances se montrent disposées en ce moment à localiser la lutte, mais en cas de défaite des turcs, qui peut prévoir les résolutions que l'Angleterre peut juger nécessaires dans l'intérêt de sa politique en Orient? Et, dans le cas contraire, qui oserait affirmer que le sentiment du peuple russe n'obligera pas le gouvernement du Czar à intervenir en faveur de ses frères slaves?

L'Autriche, d'autre part, est placée par la guerre dans la situation la plus critique, à cause de la divergence de vues résultant de la divergence des races parmi ses populations frontalières. Aussi nulle part peut-être ne fait-on des vœux plus ardents qu'à Vienne pour le rétablissement de la paix, et il y a lieu de croire qu'un effort suprême en ce sens sera fait à l'entrevue qui a lieu, aujourd'hui, à Reichstadt entre l'empereur François-Joseph et le Czar dont les sentiments personnels semblent s'être encore accentués en faveur

sant quelques mots affectueux auxquels Lupo répondait par un regard et un sourire.

Quand ils furent arrivés à la pointe de Moreate, Arrigozzo, voyant un nuage s'amasser du côté de la vallée de Menaggio, dit: le mauvais temps s'approche; allons, courage, ramons ferme et tâchons d'arriver à Varanne, avant que l'orage éclate.

Les quatre rames retombèrent en cadence d'un mouvement plus rapide et plus vigoureux.

Au-dedans de la barque, après avoir causé un peu des événements de la journée, le père de Béatrix chercha à entraîner la conversation sur Marco Visconti. Il se mit à répéter à son jeune hôte une chose que ce dernier savait depuis longtemps, (car le comte la racontait sans cesse), à savoir qu'il avait été le camarade d'école de ce fameux capitaine.

Nous avons fait nos études ensemble, — disait-il, et Marc était un des plus instruits. A vrai dire, il n'y avait qu'une personne qui fût en état de lui tenir tête, — et il fit un mouvement de modestie qui donnait à entendre que c'était de lui-même qu'il parlait.

Mais, craignant qu'Ottorino n'eût pas assez d'intelligence pour comprendre ce que signifiait cette réticence, il ajouta :

de la paix.

Pour le moment, on est très-embarrassé à Vienne de la question du Danube que vient de soulever le gouvernement serbe. Vous savez que le prince Milan a demandé à l'Autriche de déclarer la neutralisation du Danube, afin d'empêcher les canonnières turques de venir bombarder Belgrade, en déclarant que dans le cas contraire, il serait obligé de placer dans le Danube des torpilles qui rendraient la navigation de ce fleuve fort dangereuse pour la navigation commerciale.

D'après une dépêche du *Journal des Débats* le gouvernement autrichien aurait déjà opposé une fin de non-recevoir à cette demande de la Serbie.

On assure que les grandes puissances sont à la veille de s'entendre pour nommer des commissions qui s'efforceraient, après le premier choc, de décider la Porte et ses adversaires d'accepter une suspension d'hostilités.

M. Paris a été élu rapporteur de la commission du Sénat pour la collation des grades. Il a eu 5 voix contre 3 bulletins blancs. On assure que M. Paris déposera son rapport de façon que la discussion puisse venir vers le 15 juillet.

On assure que la *République française* a reçu une assignation du Père Du Lac, pour fausses nouvelles et diffamation.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal).

Paris, 4 juillet, 11 h. 25, m.

La guerre est engagée entre la Serbie et la Turquie.

De nombreuses escarmouches et même un véritable combat ont eu lieu hier.

Les Serbes se disent vainqueurs. Une dépêche de Vienne dit au contraire que l'avantage est resté aux Turcs.

Bourse de Paris

Cours du 4 Juillet.

Rente 3 p. %..... 67.25  
— 4 1/2 p. %..... 97.60  
— 5 p. %..... 104.50

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 3 Jul.	CLOTURE précédente
Banque de France...	3.595	3.620
Crédit foncier.....	720	707 50
Orléans-Actions...	1.001 25	1.000
Orléans-Obligations.	318	320
Suez.....	507 50	512 50
Italien 5 %.....	71 10	72 10

Nous avons toujours été les deux premiers, et je me souviens encore de la dispute que nous eûmes quand Dante fit paraître son ouvrage sur la Monarchie, livre funeste, qui fut brûlé, comme il méritait de l'être, par la main du bourreau.

Marco, vrai gibelin, voulait le défendre envers et contre tous. Je vous promets que nous avons crié à ce sujet, mais nous n'en étions pas moins bons amis.

En effet, il m'a parlé de vous, il y a quelque temps, répondit Ottorino.

Et que disait-il?

Connaissant mon intimité avec votre pauvre Lionel, et sachant que j'avais passé quelque temps au château de Limonta, il m'interrogeait sur tout ce qui vous concernait, vous et la comtesse, pour qui il avait beaucoup d'estime.

Le comte Oldrado baissa la voix et s'approcha d'Ottorino, comme pour ne pas se faire entendre de sa fille; mais il parla assez haut pour que Béatrix, bien qu'elle eût l'air de ne pas l'écouter, et qu'en réalité elle n'en eût pas l'intention, ne perdît pas une de ses paroles.

Je dois vous apprendre, lui disait-il donc, qu'Ermelinde devait être l'épouse de Marco, mais il est survenu des incidents.... Je vous raconterai cela plus tard. Il y eut des batailles et du sang versé.

(A suivre).

FUILLÉTON DU JOURNAL DU LOT

4 juillet 1876. (16)

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE QUATRIÈME.

(Suite.)

« Pèlerin mendiant et fatigué, il est arrivé au St-Sépulcre, il a accompli son vœu et a touché la pierre sacrée avec son paquet et son luth ;

« Ne touche pas au luth et au bagage du ménestrel.

« Si tu veux que la plus belle des bergères ne reste pas sourde à tes chants; si tu veux que St-Nicolas te défende des sbires et de la potence ;

« Ne touche pas au luth et au bagage du ménestrel. »

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des Etudes du Lot.

**REVUE BRITANNIQUE**

Sommaire de la livraison de juin 1876.  
 Biographie. — William et Caroline Herschel.  
 Littérature légendaire du midi. — Les contes de fées de la Sicile.  
 Ethnographie. — Archéologie. — Vanités internationales: les décorations.  
 Mœurs asiatiques. — Turcs et Fellahs. — Un harem.  
 Etudes d'histoire et de mœurs au dix-huitième siècle. — Correspondance inédite du marquis de Paulmy avec le président Hénault.  
 Miscellanées. — Le maître de chapelle, étude des mœurs ecclésiastiques en Angleterre (3<sup>e</sup> extrait).  
 Beaux-arts. — Quelques réflexions à propos du salon de 1876 (2<sup>e</sup> article).  
 Revue militaire. — Chronique.  
 Pensées diverses.

Correspondance de la Revue Britannique.

Correspondance d'Allemagne. — Les Autrichiens sont-ils des Allemands? — Suicides et naissances illégitimes en Autriche. — Le théâtre et le maestro de Bayreuth. — Le Faust complet à Weimar. — La cosmogonie ramenée au système cellulaire. — Les Parasistes du règne animal. — Le roman de Stronsberg. — La nouvelle galerie nationale de Berlin.

Correspondance d'Amérique. — L'exposition de Philadelphie. — Politique intérieure, question monétaire, messages, etc. — Montézuma et l'empereur du Brésil. — Babcock, Steinberger et le royaume de Samoa.

Correspondance d'Orient. — Zia-bey et le jeune Turquie. — L'évêque de Paphos. — L'école du massacre. — Midhat-Pacha. — L'ex-sultane Validé.

Correspondance de Londres. — Politique anglaise en Orient. — Sir Salas-Jung et la question des Bérars. — Manifeste libre échangiste de M. Léon Say. — Le derby d'Epsom. — L'empoisonnement légal. — Affaire Vance-Snée. — Statistique des centenaires irlandais. — Théâtres: critique de l'Etrangère à Londres, etc. etc.

Chronique scientifique.

Chronique et bulletin bibliographique. — La chronique sans chroniqueur. — Représentations d'amateurs. — La duchesse du Maine et M<sup>me</sup> de Pompadour. — Les demoiselles de Verrières et George Sand. — Le comte d'Osmond et le théâtre de la Porte-Maillot. — M<sup>me</sup> Fonta et les pas dans le dix-huitième siècle. — Livres. — Théâtres. — Concerts.

Bureau: Boulevard Haussmann, Paris.

**L'ILLUSTRATION** (Journal universel)  
 N° 1740. — 4<sup>e</sup> juillet 1876.

Texte: Histoire de la semaine. — Cour-

rier de Paris. — Nos gravures. — Mademoiselle Pringle, nouvelle, par M. Louis Clodion (suite). Sa skatinomanie, par Bertal. — Chronique du Sport. — Revue financière. — Faits divers. — Echees.

Gravures: La rivière James, au-dessous de Rope-Ferry (Virginie). — Les rapides de la rivière James. — Les hauteurs de Maryland, près d'Harper's Ferry. — Le paysage au Salon (deuxième série). — La Marguerite de Faust, tableau de M. J. Bertrand. — Les fêtes de Morat. (5 dessins). — La Résistance, statue de M. Cabot pour la ville de Dijon. — Le monument de la bataille de Legnano. — Monument à élever à Harfleur à Jean de Crouchy. — Rébns.

**LE PIANO-REVUE**

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs le PIANO-REVUE, dont le numéro de juin, aussi bien que le numéro de mai, sera apprécié dans toutes les familles où la belle et bonne musique est en honneur.

Les collaborateurs de ce recueil élégant sont les grands maîtres de l'art, les noms les plus justement populaires de ce temps. Depuis les plus récentes nouveautés jusqu'aux grands chefs-d'œuvre classiques, tous les genres sont représentés dans cette publication de manière à satisfaire tous les goûts.

Le PIANO-REVUE est encore, dans la musique, le dernier mot de l'art, de la belle édition et de l'économie.

Chaque mois il donne de quinze à vingt morceaux choisis de Piano, en grand format, au prix de 2 francs; et l'abonnement annuel, fixé à 20 francs, comprendra plus de deux cents morceaux.

Le but, éminemment artistique du PIANO-REVUE mérite donc tous les éloges, car il répond à un besoin de notre époque, en mettant en lumière et à la portée de tous la musique de toutes les écoles et de tous les compositeurs estimés.

Aussi le PIANO-REVUE, dont les bureaux d'abonnement se trouvent à Paris, 6 (bis), rue du Quatre-Septembre, est le bienvenu dans toutes les familles.

**100 FR. DE MUSIQUE POUR 2 FR.**

Piano-Revue journal mensuel du Pianiste.

Opéras, Opérettes, Variations, Quadrilles, Valses, Polkas, Réveries, inédits, modernes et classiques des MEILLEURS MAITRES.

Abonnement: 20 francs par an en mandat: plus de 200 morceaux choisis de PIANO en grand format.

Muméro de juin (18 morceaux): 2 fr. ou timb., envoi franco. — Paris, 6 bis, rue du Quatre-Septembre.

**COMPAGNIE DES**

**TRAMWAYS DE ROUBAIX ET TOURCOING**

SOCIÉTÉ ANONYME  
 CAPITAL: TROIS MILLIONS DE FR.  
 Suivant acte déposé chez M<sup>e</sup> BAUDRIER, Notaire, à Paris

**ÉMISSION DE 10,000 OBLIGATIONS**  
 RAPPORTANT 30 FRANCS PAR AN ET REMBOURSABLES A 500 FR. EN 30 ANS

La Compagnie des tramways de Roubaix et Tourcoing est propriétaire d'un important réseau de Tramways concédé par deux villes. Ces tramways ont le plus grand avenir. Le mouvement de voyageurs auquel ils correspondent est immense, et le transport des marchandises aura une importance exceptionnellement considérable. Ils sont appelés à desservir une population agglomérée de plus de 200,000 habitants et à relier les trois villes les plus importantes du département du Nord: Roubaix, Tourcoing et Lille.

Les obligations sont garanties par un privilège sur les propriétés de la Compagnie et par les produits de l'exploitation qui doivent dépasser de plus de trois cent mille francs les sommes nécessaires au service de ces obligations.

Prix d'Emission: 450 francs

Payables: en souscrivant... 50f. »  
 — à la répartition... 100 »  
 — le 1<sup>er</sup> septemb. 1876 100 »  
 — le 1<sup>er</sup> novemb. 1876 100 »  
 — le 1<sup>er</sup> janvier 1877.

Sous déduction de 7.50 d'intérêt 92 50

Soit NET. . . 442f. 50

Ces titres rapportent, la prime d'amortissement non comprise, un intérêt de 6 3/4 pour 100 par an.

Les titres libérés à la répartition auront droit au coupon de 15 francs, échéant le 1<sup>er</sup> janvier 1877.

Les formalités pour l'inscription à la Cote officielle vont être remplies.

**LA SOUSCRIPTION**

Les Jendi 6 et Vendredi 7 Juillet

An Siège social, 3, rue Meyerbe.

A PARIS: Chez M. Alfred PAZ, banquier, 16, rue de la Grange-Batelière.

A LILLE, au Comptoir commercial, H. Devilder et Ce, 3, rue de l'Hôpital Militaire.

A ROUBAIX, à la Succursale du comptoir commercial, 6, rue des Lignes.

A TOURCOING, à la Succursale du Comptoir commercial, 31, rue des Orphelins.

**On peut souscrire des à présent par correspondance**

Envoyer les fonds en billets, mandats, coupons, chèques ou valeurs de Bourse, par lettres chargées.

SONT REÇUS COMME ESPÈCES ET SANS COMMISSION: Toutes valeurs négociables au cours du jour de leur réception, tous coupons échéant en JUILLET.

**QUATRE-VINGT-TREIZE ILLUSTRÉ**

(SEPTIÈME SÉRIE)

TROIS DESSINS DE VICTOR HUGO

La septième série à 50 centimes de Quatre-vingt-Treize illustré est en vente aujourd'hui lundi, avec la 35<sup>e</sup> livraison « 10 centimes.

Le succès de cette magnifique publication est sans précédents, comme la publication elle-même. On n'a pas vu encore, pour un prix si modique, une édition faite avec tant de soin, de luxe et d'art. Les premiers peintres et les premiers graveurs tiennent à honneur de traduire en dessins vivants et saisissants les scènes si dramatiques du grand roman de Victor Hugo. Ajoutons à cela que le roman lui-même est arrivé à ses plus émouvantes péripéties, à la bataille de Dol, à lutte épique de la Tourgue, et l'on comprendra que le chiffre de tirage aille toujours grossissant et dépasse déjà le chiffre, si considérable pourtant dans *Misérables*, qu'on croyait ne pouvoir jamais atteindre.

La septième série qui paraît aujourd'hui attirera l'attention encore plus que les autres. Elle contient un grand et superbe dessin inédit de Victor Hugo lui-même.

Ce dessin, supérieurement gravé par Méaulle, représente la Tourgue en 1835.

Victor Hugo avait décrit dans *Quatre-vingt-Treize* la Tourgue telle qu'il l'a vue; il vient de la dessiner telle qu'il l'a décrite. On se rappelle cette merveilleuse description de la « Bastille de province » démantelée et ruinée par la même incendiaire de l'Imanus; cette description de Victor Hugo seul pouvait la réaliser, et il l'a réalisée en effet avec autant de puissance et d'éclat comme peintre que comme poète. La Tourgue en 1835 de Victor Hugo sera le dessin chef-d'œuvre du roman chef-d'œuvre.

Ce dessin n'est pas d'ailleurs le premier dont Victor Hugo ait « illustré » *Quatre-vingt-Treize*. La sixième série contenait déjà deux dessins du maître: la Lisière d'une forêt en Vendée, sorte de colonnade noire de grands arbres serrés et touffus, au-delà desquels s'arrondit une claire et charmante vallée; et un soleil Couchant, dont le large disque

raie d'ombres et de lumières un autre paysage breton du plus poétique effet. Les prochaines livraisons donneront le ravissant livre, le *Massacre de Saint-Barthélemy*, avec neuf dessins exquis d'Emile Bayard, gravés par MM. La-plante, Hiddibrand et par M. Stéphane l'annemaker, qui vient d'avoir la médaille pour la gravure du dernier Salon. Chez Cirma libraire à Cahors.

La librairie Calmann Lévy vient de mettre en vente deux volumes d'ouvrages posthumes de X. Doudan, ayant pour titre: *Mélanges et Lettres*. M. Doudan, esprit de premier ordre, a été, après 1830, le chef de cabinet de M. le duc de Broglie et est demeuré jusqu'à la fin l'intime du grand ministre. Sa correspondance s'ouvre un peu avant la révolution de Juillet et ne se termine qu'après les événements de la Commune. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance de cette publication dont une remarquable introduction par M. le comte d'Aussonville et de précieuses notices par MM. de Sacy et Cuvillier-Fleury rehausseront encore la valeur littéraire.

La librairie de l'Echo de la Sorbonne met en vente le mardi, par séries hebdomadaires à 45c., une nouvelle réimpression de l'*Echo de la Sorbonne*, cours complet d'enseignement secondaire en trois années, rédigé par MM. Emile Chasles, Pierre Bos, J. Pinard, Philippon, Salicis, Hippolyte Cocheris, Périgot, Malte-Brun, de Montmahou, Eugène Talbot, etc. Nous pouvons sans crainte recommander cet utile recueil, admis d'ailleurs dans les bibliothèques scolaires, donné en prix dans les lycées et collèges et récompensé à l'exposition universelle de Vienne.

**ACHETEZ vos MONTRES**

70, Grande-Rue, à Besançon.

Chez **A. ROBERT**, Tailleur

Economie réelle. — Garanties sérieuses.

Chiffres et Décorations à votre goût. Renseign<sup>ts</sup> gratuits et francs

**TAMAR INDIEN GRILLON**

Fruit laxatif rafraîchissant contre

**CONSTIPATION**, Hémorrhoides, Nigritisme.

Ph<sup>ts</sup> 25, r. Grammont, Paris. — B<sup>te</sup> 2, 50. Poste 2/10

Dépôt dans toutes les pharmacies.

Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant A. Layton.

Flacon: 5 fr. Flacon: 5 fr.

**PEAU DU VISAGE**

LE LAIT ANTÉPHELIQUE pur ou coupé d'eau dissipe

ROUSSEURS, HALE MASQUE DE GROSSESSE ROUGEURS, TEINT COUPEROSÉ PEAU FARINEUSE BOUTONS, RIDES GERÇURES

Conserve la peau du visage claire et unie

Paris CANVÈS B<sup>e</sup> St-Denis, 20

Chez les Pharmaciens et Coiffeurs.

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE REVUE BI-MENSUELLE

Des Questions Sociales, Politiques, Finances, Scientifiques, Industrielles, Agricoles, Commerciales

Paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois PAR LIVRAISONS DE SEPT FEUILLES GRAND IN-8° (112 PAGES)

Tout abonné droit à un abonnement d'un an au BIEN PUBLIC, moyennant 56 fr. au lieu de 70

Primes diverses

ABONNEMENTS: Un an, 24 fr. | Six mois, 12 fr. | Trois mois 6 fr. Prix du Numéro: 1 Franc.

Paris, Rue du Faubourg-Montmartre, 15

LE BIEN PUBLIC DE PARIS

Journal quotidien, politique et littéraire LE PLUS VARIÉ DES JOURNAUX SÉRIEUX Informations rapides et précises Expédié par les trains poste du soir

PRIMES EXCEPTIONNELLES La Réforme économique, Le Journal des Jeunes Mères, La Vie domestique, etc.

DÉPARTEMENTS Trois mois: 15 fr. | Six mois: 30 fr. | Un an: 60 fr. Un Numéro: 15 centimes

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS Sur demande par lettre affranchie

Paris, Rue Coq-Héron, 5

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

**CHOCOLAT-MENIER**

EXIGER LE VÉRITABLE NOM

**PIANOS ET HARMONIUMS** DES MEILLEURS FACTEURS

**MUSIQUE ET INSTRUMENTS**

**GODINAUD, FILS**

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

VICTOR HUGO

**QUATRE-VINGT-TREIZE**

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Par MM. G. BRION, BODMER, LANÇON, D. VIERGE, E. MORIN, ÉMILE BAYARD, FÉRAT, LIX, D. MAILLARD, H. SCOTT, GILBERT, ETC.

La Livraison, 10 centimes. — La Série, 50 centimes.

L'OUVRAGE COMPLET FORMERA 60 LIVRAISONS ET 42 SÉRIES Il paraît 2 livraisons par semaine, chaque lundi et jeudi.

Eugène HUGUES, Editeur, rue du Hasard-Richelieu, 8 Et chez tous les libraires de Paris et des Départements.

**TABLEAU DES DISTANCES** nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX: 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.

**CAFÉ DE BORDEAUX**

**M. Séval**

A l'honneur de prévenir le Public qu'il a pris la direction du

**CAFÉ DE BORDEAUX**

que son propriétaire, M. COLONGE avait mis sur un pied digne des établissements des grandes villes. M. SÉVAL vient de faire restaurer l'ÉTABLISSEMENT à neuf.

On trouvera chez lui les Consommations de premier choix

**Bière Tourtel. Bières Anglaises**

**Eaux Minérales de Miers**

Gare de Rocamadour (Lot)

**HOTEL CARBOIS**

**A ALVIGNAC**

La renommée dont jouissent les **Eaux minérales de Miers** remonte à plusieurs siècles; elle a été sanctionnée par de nombreuses guérisons et par l'autorité des plus illustres médecins.

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet d'attentions plus délicates; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, ACTIONNAIRE de la Fontaine minérale offre à tous ses clients, de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Les voyageurs qui logent à l'Hôtel Carbois ont l'avantage d'avoir le Médecin-Inspecteur des Eaux de Miers, dans l'Hôtel même.